

Bilan de la première année du Comité de bon voisinage du Port de Montréal (2015)

En 2012, l'Administration portuaire de Montréal (APM) a adopté un plan de relations avec les communautés de proximité. Depuis, l'APM a réalisé une série d'activités et déployé différents mécanismes pour améliorer ses communications avec ses communautés avoisinantes. Plusieurs projets portés par l'APM ou ses partenaires sont appelés à se réaliser sur le territoire portuaire au cours des prochaines années.

Dans ce contexte, à la fin de 2014, l'APM a débuté des démarches pour mettre en place un Comité de bon voisinage, lequel a tenu sa première rencontre en février 2015.

Le Comité vise les objectifs suivants :

- Favoriser un rapprochement et des relations durables entre l'APM et ses communautés de proximité;
- Établir un dialogue et faciliter le partage d'informations en lien avec les activités se déroulant sur le territoire du Port;
- Offrir un forum de discussion et d'échange sur des sujets d'intérêts communs;
- Développer un mode collaboratif de résolution des enjeux de voisinage;
- Créer un mécanisme de liaison regroupant les principales parties prenantes en amont de la mise en œuvre d'éventuels projets et ainsi faciliter leur intégration dans les communautés riveraines.

Le Comité de bon voisinage se compose de 17 membres, soit des citoyens et des représentants provenant de différents milieux : d'organismes locaux, d'organisations établies sur le territoire du Port de Montréal ou en lien avec ce dernier, du milieu municipal et de l'APM.

Le Comité de bon voisinage du Port de Montréal s'est réuni à trois reprises en 2015, soit les 2 février, 25 mai et 26 octobre derniers. La rencontre de démarrage a d'abord permis aux membres de s'entendre sur le mandat et les modalités de fonctionnement du comité. Les rencontres subséquentes ont notamment été l'occasion pour le Port de Montréal de présenter aux membres les projets en cours et à venir sur son territoire et de tenir informés les membres des mises à jour sur ces projets. Les membres ont ainsi pu faire part de leurs questions ou de leurs préoccupations relativement à ces projets.

Des discussions ont également porté sur les canaux de communication à développer, avec l'aide des membres, entre le Port et les résidents voisins de ses installations, discussions qui se poursuivront au cours des prochaines rencontres du comité.

La dernière rencontre fut l'occasion de débiter la présentation par les membres de leur organisation respective, avec le CN et le CP qui ont chacun présenté aux membres leur réseau ferroviaire respectif, notamment les accès au Port de Montréal et le transport intermodal des marchandises en partance et en direction de celui-ci. Le Port de Montréal a quant à lui présenté aux membres son processus de gestion des plaintes.

Cette rencontre a aussi permis aux membres de confirmer la poursuite des travaux du comité pour la prochaine année, avec les modalités de fonctionnement établies.

Pour toute question sur le Comité de bon voisinage, vous pouvez joindre Madame Mélanie Nadeau, directrice des communications au Port de Montréal.

Par courriel : nadeaum@port-montreal.com Par téléphone : 514 283-7050